

Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax
MRC de l'Érable
Province de Québec

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX, TENUE AU 10 RUE DE L'ÉGLISE DE SAINTE-SOPHIE-
D'HALIFAX CE 7 SEPTEMBRE 2021, À 21h50, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME
MARIE-CLAUDE CHOUINARD, MAIRESSE.**

Sont présents:

Madame Manon Lambert	conseillère numéro	1
Monsieur Sylvain Laganière	conseiller numéro	2
Monsieur Normand Provencher	conseiller numéro	3
Monsieur Christian Daigle	conseiller numéro	4
Siège # 5 vacant		
Monsieur Jean Goulet	conseiller numéro	6

Assiste également à la séance : Julie Paris directrice générale et secrétaire-trésorière.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, la secrétaire-trésorière a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil constatent avoir reçu la signification de l'avis tel que requis par la loi.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Fin de contrat employé numéro 31 au service des travaux publics
4. Période de questions
5. Levée de la séance

448-09-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Normand Provencher, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

449-09-21

FIN DE CONTRAT EMPLOYÉ NUMÉRO 31 AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par Monsieur Jean Goulet, appuyé et résolu à l'unanimité des membres du conseil

QUE par cette résolution le contrat de l'employé numéro 31 du service des travaux publics soit terminé en date du 13 septembre 2021;

QUE le conseil autorise Madame Marie-Claude Chouinard, mairesse et Monsieur Christian Daigle, conseiller et membre du comité voirie à prendre toutes les mesures utiles et nécessaires pour informer l'employé de la présente résolution;

QUE le conseil autorise Madame Chouinard, mairesse et Monsieur Daigle, conseiller à signer tous les documents et entente nécessaires afin d'appliquer cette présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

450-09-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur Christian Daigle et résolu à l'unanimité des membres du conseil que la présente séance soit levée à 21h 54.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Je, Marie-Claude Chouinard, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'ils contiennent au sens de l'article 142(2) du *Code Municipal du Québec*.

Marie-Claude Chouinard
Mairesse suppléante

Julie Paris
Directrice générale et secrétaire-
trésorière